

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE IMMEUBLE 10 PLACE DE LA MAIRIE
 DELIBERATION N° 2022/44

Séance du 16 mars 2022

L'an deux mille vingt et un, le 17 mars 2021, le Conseil Municipal de la commune de Montguyon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Julien MOUCHEBOEUF

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Lionel NORMANDIN, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Charlotte DENIS, Marie BERNARD, Claire RAMBEAU-LEGER, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Marc LIONARD et Simone ARAMET

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
10 mars 2022

Etai(en)t excusé(s) :

Annie CHARRASSIER, Nathalie CHATEFAU, Ludovic GIRARD et Calude NEREAU

Date d'affichage
17 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 17 mars 2022 A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Simone ARAMET

17 mars 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

et publication du

17 mars 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, le 16 mars 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	119 769,39
- un excédent reporté de :	12 446,23
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	132 215,62
- un excédent d'investissement de :	937 982,52
- un excédent des restes à réaliser de :	353 689,00
Soit un excédent de financement de :	1 291 671,52

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	132 215,62
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	132 215,62
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	937 982,52

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 16 mars 2022

Le Maire Julien MOUCHEBOEUF

